

REPAS DANSANT



**AU PROFIT DU TELETHON
DU 02 octobre 2026
à partir de 19h00
Salle des fêtes - Hourtin**



Au menu :

- Apéritif offert
- Choucroute
- Tarte Alsacienne

Suivi de la Soirée dansante animée par DJ GUILLAUME

Tarif : 26,00 €/pers.

Bières et vins en sus

Bon de réservation au repas dansant du 02 octobre 2026

Madame, Monsieur, _____

Email : _____

Téléphone : _____

Réserve _____ place(s) au prix unitaire de 26,00 € soit un total de _____ €,

Et souhaite si possible,

être à la table de M/Mme _____ (_____ Personnes)

Bon à retourner :

- par courrier, avant **le mercredi 30 septembre 2026**, accompagné du règlement à l'ordre de l'USCH :

USCH – 13 rue des écoles – 33990 Hourtin

- Directement au bureau de l'USCH, du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
(sauf jeudi et vendredi après-midi)

(possibilité de régler sur place par chèque, en espèces ou par Carte Bleue)

La réservation sera effective à réception du règlement

10 € par repas seront reversés à l'AFM-Téléthon